



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 2383

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Aymeri de Montesquiou.

M. Aymeri de Montesquiou. Monsieur le ministre des affaires étrangères, de retour d'Israël et des territoires occupés, je tiens à vous faire part de la très vive inquiétude de tous les membres de notre mission parlementaire. Les accords d'Oslo ont fait naître un formidable espoir et chacun a éprouvé une grande considération pour ses deux principaux auteurs, M. Yitzhak Rabin et M. Yasser Arafat. Ces deux hommes d'État ont su faire la paix des braves, révélant ainsi l'aspiration profonde de leurs deux peuples.

Ici, nous sommes tous attachés à ce que la France tienne son rang international, en particulier au Moyen-Orient, et nous sommes tous très inquiets.

La France, amie d'Israël, ne comprend pas la décision de son gouvernement d'implanter à Jérusalem-Est 6 500 logements alors que les accords stipulent que rien ne doit y être modifié avant la fin des négociations. Cette action a été ressentie par les Palestiniens comme une provocation et a tué leur confiance.

Les 7 et 21 mars, la France et les membres du Conseil de sécurité, à l'exception des États-Unis, ont mis en garde Israël sur les conséquences des implantations à Har Homa.

Monsieur le ministre, le ministre de la coopération a, en votre nom, souligné hier la volonté de la France d'appuyer la mise en vigueur des accords d'Oslo dans leur lettre et dans leur esprit. Ces accords prévoient la construction d'un port et l'ouverture de l'aéroport de Gaza, ainsi que la réalisation d'une route entre Gaza et la Cisjordanie.

Dans le droit-fil de notre position aux Nations Unies et dans l'unique souci de sauver la paix, entendez-vous, dans ce contexte nouveau, suggérer aux pays de l'Union européenne qui n'ont pas encore ratifié les accords euroméditerranéens d'association avec Israël de lier cette ratification à l'arrêt des implantations à Har Homa et à la mise en œuvre du volet économique des accords d'Oslo ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe socialiste.)

M. Étienne Garnier. J'espère que non !

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Didier Boulaud. Vitrolles !

M. Christian Bataille. La peste et le choléra !

M. le président. Je vous en prie !

M. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, l'inquiétude que vous venez d'exprimer est partagée par le Gouvernement.

Après les élections législatives en Israël, il y a eu, vous le savez, une période de très grande interrogation, d'interrogation anxieuse dans la communauté internationale.

Ensuite, il y a eu la reprise des discussions et les négociations sévères, mais finalement concluives, qui ont permis de parvenir aux accords d'Hebron, lesquels ont donné le sentiment à la communauté internationale, et à la France en particulier, que le processus de paix avait repris son cours, certes difficilement, mais qu'il l'avait repris.

Depuis lors, plusieurs signes en sens contraire ont provoqué à nouveau inquiétude et émoi. Vous avez évoqué la nouvelle implantation de Har Homa.

M. Christian Bataille. Vitrolles ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et

du Centre.)

M. le president. Je vous en prie, monsieur Bataille ! Que l'Assemblée puisse au moins entendre le ministre sur un sujet aussi grave !

Poursuivez, monsieur le ministre.

M. le ministre des affaires étrangères. Cette implantation est directement contraire à la lettre et à l'esprit des accords d'Oslo. Mais je veux aussi rappeler que la proposition d'un premier redeploiement ne touchant que 2 % des terres de la Cisjordanie a été ressentie en Palestine comme une provocation. C'est un fait.

Aussi bien, beaucoup de signes donnent l'impression que le mécanisme infernal du soupçon, du doute, puis de la méfiance et du rejet est à nouveau en route, et l'on sait où il conduit: vers la reprise, le retour de la violence. On l'a vu, hélas ! puisque deux drames, deux attentats sont survenus, l'un contre un car d'enfants à la frontière entre la Jordanie et la Palestine l'autre à Tel-Aviv.

La France, naturellement, condamne avec la plus grande énergie toute violence, tout terrorisme, tout attentat car ils ne vont pas dans le sens de la paix.

Votre interrogation, monsieur le député, est de savoir si, saisis, comme nous le sommes, comme vous le serez prochainement, de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne, comme votre délégation compétente a été saisie de l'arrangement passé entre l'Union européenne et la Palestine, il faut ou non ratifier cet accord.

Je sais qu'il y a hésitation mais, personnellement - et j'exprime aussi le point de vue du Gouvernement - je pense qu'il ne faut pas céder à cette tentation,...

M. Etienne Gernier. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. ... et j'ai cru comprendre que c'était aussi l'avis de la commission des affaires étrangères.

Laissez-moi vous dire en deux mots pourquoi.

Nous ne pensons pas que nous devrions céder, ni de près ni de loin, à la tentation de ce mécanisme infernal. Notre rôle, la mission de la France est, au contraire, de travailler chaque jour inlassablement à renouer les fils du dialogue, de la compréhension, de la discussion, de l'écoute mutuelle. C'est notre rôle vis-à-vis des uns et des autres, en parlant toujours avec clarté, avec fermeté, mais dans le sens de la paix, et pas dans un autre.

M. Christian Bataille. Vous parlez, mais vous ne faites rien ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Voilà pourquoi, dans les semaines qui viennent, vous aurez à examiner ce texte selon les modalités qui conviendront à l'Assemblée nationale, et voilà pourquoi je vous annonce également que la France prendra, dans cette période difficile, des initiatives qui intéressent non seulement les relations entre Israël et la Palestine, mais aussi entre Israël, la Syrie et le Liban.

Nous avons une mission, nous avons un rôle à jouer, à côté des autres, mais avec eux, et nous ne cesserons pas de le faire dans le sens de la paix. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. De Charette à Vitrolles ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Aymeri de Montesquiou.

M. Aymeri de Montesquiou. Monsieur le ministre des affaires étrangères, de retour d'Israël et des territoires occupés, je tiens à vous faire part de la très vive inquiétude de tous les membres de notre mission parlementaire. Les accords d'Oslo ont fait naître un formidable espoir et chacun a éprouvé une grande considération pour ses deux principaux auteurs, M. Yitzhak Rabin et M. Yasser Arafat. Ces deux hommes d'État ont su faire la paix des braves, révélant ainsi l'aspiration profonde de leurs deux peuples.

Ici, nous sommes tous attachés à ce que la France tienne son rang international, en particulier au Moyen-Orient, et nous sommes tous très inquiets.

La France, amie d'Israël, ne comprend pas la décision de son gouvernement d'implanter à Jérusalem-Est 6 500 logements alors que les accords stipulent que rien ne doit y être modifié avant la fin des négociations. Cette action a été ressentie par les Palestiniens comme une provocation et a tué leur confiance.

Les 7 et 21 mars, la France et les membres du Conseil de securite, a l'exception des Etats-Unis, ont mis en garde Israel sur les consequences des implantations a Har Homa.

Monsieur le ministre, le ministre de la cooperation a, en votre nom, souligne hier la volonte de la France d'appuyer la mise en vigueur des accords d'Oslo dans leur lettre et dans leur esprit. Ces accords prevoient la construction d'un port et l'ouverture de l'aeroport de Gaza, ainsi que la realisation d'une route entre Gaza et la Cisjordanie.

Dans le droit-fil de notre position aux Nations Unies et dans l'unique souci de sauver la paix, entendez-vous, dans ce contexte nouveau, suggerer aux pays de l'Union europeenne qui n'ont pas encore ratifie les accords euromediterraneens d'association avec Israel de lier cette ratification a l'arret des implantations a Har Homa et a la mise en oeuvre du volet economique des accords d'Oslo ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe socialiste.)

M. Etienne Garnier. J'espere que non !

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Didier Boulaud. Vitrolles !

M. Christian Bataille. La peste et le cholera !

M. le president. Je vous en prie !

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Monsieur le president, mesdames et messieurs les deputes, monsieur le depute, l'inquietude que vous venez d'exprimer est partagee par le Gouvernement.

Après les elections legislatives en Israel, il y a eu, vous le savez, une periode de tres grande interrogation, d'interrogation anxieuse dans la communaute internationale.

Ensuite, il y a eu la reprise des discussions et les negociations severes, mais finalement conclusives, qui ont permis de parvenir aux accords d'Hebron, lesquels ont donne le sentiment a la communaute internationale, et a la France en particulier, que le processus de paix avait repris son cours, certes difficilement, mais qu'il l'avait repris.

Depuis lors, plusieurs signes en sens contraire ont provoqué a nouveau inquietude et emoi. Vous avez évoqué la nouvelle implantation de Har Homa.

M. Christian Bataille. Vitrolles ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. Je vous en prie, monsieur Bataille ! Que l'Assemblée puisse au moins entendre le ministre sur un sujet aussi grave !

Poursuivez, monsieur le ministre.

M. le ministre des affaires etrangeres. Cette implantation est directement contraire a la lettre et a l'esprit des accords d'Oslo. Mais je veux aussi rappeler que la proposition d'un premier redeploiement ne touchant que 2 % des terres de la Cisjordanie a ete ressentie en Palestine comme une provocation. C'est un fait.

Aussi bien, beaucoup de signes donnent l'impression que le mecanisme infernal du soupçon, du doute, puis de la mefiance et du rejet est a nouveau en route, et l'on sait ou il conduit: vers la reprise, le retour de la violence. On l'a vu, hélas ! puisque deux drames, deux attentats sont survenus, l'un contre un car d'enfants a la frontiere entre la Jordanie et la Palestine l'autre a Tel-Aviv.

La France, naturellement, condamne avec la plus grande energie toute violence, tout terrorisme, tout attentat car ils ne vont pas dans le sens de la paix.

Votre interrogation, monsieur le depute, est de savoir si, saisis, comme nous le sommes, comme vous le serez prochainement, de l'accord d'association entre Israel et l'Union europeenne, comme votre delegation competente a ete saisie de l'arrangement passe entre l'Union europeenne et la Palestine, il faut ou non ratifier cet accord.

Je sais qu'il y a hesitation mais, personnellement - et j'exprime aussi le point de vue du Gouvernement - je pense qu'il ne faut pas ceder a cette tentation,...

M. Etienne Gernier. Tres bien !

M. le ministre des affaires etrangeres. ... et j'ai cru comprendre que c'etait aussi l'avis de la commission des affaires etrangeres.

Laissez-moi vous dire en deux mots pourquoi.

Nous ne pensons pas que nous devrions ceder, ni de pres ni de loin, a la tentation de ce mecanisme infernal. Notre role, la mission de la France est, au contraire, de travailler chaque jour inlassablement a renouer les fils du dialogue, de la comprehension, de la discussion, de l'ecoute mutuelle. C'est notre role vis-a-vis des uns et des

autres, en parlant toujours avec clarte, avec fermete, mais dans le sens de la paix, et pas dans un autre.
M. Christian Bataille. Vous parlez, mais vous ne faites rien ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)
Voila pourquoi, dans les semaines qui viennent, vous aurez a examiner ce texte selon les modalites qui conviendront a l'Assemblee nationale, et voila pourquoi je vous annonce egalement que la France prendra, dans cette periode difficile, des initiatives qui interessent non seulement les relations entre Israel et la Palestine, mais aussi entre Israel, la Syrie et le Liban.
Nous avons une mission, nous avons un role a jouer, a cote des autres, mais avec eux, et nous ne cesserons pas de le faire dans le sens de la paix. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)
M. Christian Bataille. De Charette a Vitrolles ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. de Montesquiou Aymeri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2383

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 1997, page 2326

Réponse publiée le : 27 mars 1997, page 2326

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mars 1997